

INFOS Hebdo

12 avril 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Les Etats-Unis et la Corée du Sud somment la Corée du Nord d'arrêter de « jouer avec le feu ». Ils lui demandent de renoncer au tir de missile qu'elle semble vouloir effectuer aux alentours, du 15 avril. Pyongyang a déployé sur sa côte orientale deux missiles Musudan, d'une portée théorique permettant d'atteindre la Corée du Sud, le Japon et même l'île américaine de Guam, où des exercices d'urgence ont été menés dans la perspective d'une frappe nord-coréenne. La Corée du Nord a surenchéri en parlant à nouveau d'une guerre « thermonucléaire » et en conseillant aux étrangers présents en Corée du Sud de quitter le pays. Enfin, Pyongyang a retiré les 53 000 employés nord-coréens travaillant sur son sol dans le centre industriel inter-coréen de Kaesong.

Violence en continue en Syrie. 57 personnes ont été tuées mercredi dans un assaut donné par l'armée syrienne contre deux villages de la province de Deraa, dans le sud du pays, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une organisation basée en Grande-Bretagne qui s'appuie sur un large réseau de militants et de sources médicales et militaires à travers la Syrie. Deraa, berceau de la révolte contre le régime de Bachar al-Assad, est presque coupée de la capitale. Au total, pour la seule journée de mercredi, les violences à travers le pays auraient fait 179 morts dont 50 civils, 86 rebelles et 43 soldats, selon l'OSDH.

G8 à Londres. Casse tête syrien et crise coréenne. S'il n'y a pas de désaccord avec les Etats-Unis au sujet de la Corée du Nord comme l'a affirmé le ministre des Affaires étrangères russe, Sergei LAVROV, lors de sa rencontre avec le secrétaire d'Etat américain John KERRY, en revanche, personne ne s'attend à ce que la Russie, alliée indéfectible de Damas, rejoigne l'idée d'une sanction de la communauté internationale contre Bashar EL-ASSAD. Par ailleurs, les nouvelles preuves de liens entre le front rebelle syrien Al-Nosra et Al-Qaïda rendent encore plus difficile le choix d'une ligne d'action.

Mali. Retrait partiel, opération d'envergure et processus de réconciliation. Trois mois jour pour jour après le début de l'intervention française, le 11 janvier, 120 soldats français ont quitté le Mali. Paris a annoncé un retrait progressif d'ici la fin de l'année, pour arriver à 2 000 soldats à l'été et à un millier en décembre qui auront vocation à rester aux côtés d'une force de l'ONU en préparation de quelque 11 000 hommes.

Sur le terrain, un millier de soldats français mènent depuis dimanche une opération dans une vallée au nord de Gao, considérée comme la principale base d'un des groupes islamistes armés ayant occupé le Nord, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

Le processus de réconciliation entre les différentes communautés du Mali et de préparation des élections se poursuit. Les trente membres de la Commission dialogue et réconciliation (CDR) ont été désignés parmi lesquels trois touareg et cinq arabes. La date définitive des élections n'a pas encore été fixée. Toutefois, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma) a désigné son candidat à la présidentielle en la personne de Dramane DEMBELE, un ingénieur des mines de 46 ans, considéré comme un proche du président Dioncounda TRAORE.

Décès de Margaret THATCHER, premier ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990, à l'âge de 87 ans. Margaret THATCHER a battu deux records. Elle fut la première femme dans l'histoire de la plus vieille démocratie du monde à accéder à la primature. Elle fut aussi la première Premier ministre britannique à exercer trois mandats successifs. Au début de son « règne », elle bat également des records d'impopularité pour une Premier ministre fraîchement élue, en imposant d'emblée des réformes de fond douloureuses. La police de Margaret THATCHER emploie les gros moyens pour ramener la paix. Les critiques fusent de toutes parts, mais la *Dame de fer* se montre inflexible en refusant de changer sa politique sous la pression de la rue. La grève des mineurs dure un an, de 1984 à 1985. Margaret THATCHER est contrainte à la démission en 1990. Elle reste députée jusqu'à 1992. Anoblée par la Reine, la *Dame de fer* siège alors à la Chambre des Lords. Le 17 avril, il y aura non pas des funérailles nationales mais un hommage exceptionnel au Parlement et un cortège funéraire dont le coût avancé, 10 millions de livres, soulève la polémique. Le gouvernement conservateur a annoncé que la facture serait rendue publique. La Reine devrait participer aux cérémonies.

Démission du Premier ministre palestinien. Salam FAYYAD a présenté sa démission au président Mahmoud ABBAS après un différend sur la politique du gouvernement. Les gouvernements occidentaux affichent un soutien constant à FAYYAD depuis sa prise de fonction en 2007, le considérant comme le véritable artisan des efforts visant à créer un Etat palestinien. Son départ pourrait compliquer les relations entre les Occidentaux et ABBAS.

EUROPE

Tensions au sein du parti démocrate italien. Le jeune maire de Florence, Matteo RENZI, qui ne cache pas son ambition de succéder à Pier Luigi BERSANI à la tête du Parti démocrate, s'est prononcé pour de nouvelles élections législatives le plus tôt possible en Italie. Contrairement à BERSANI, il plaide pour un accord avec le centre droit de Silvio BERLUSCONI afin de former un gouvernement de grande coalition (« governissimo ») et sortir le pays de l'impasse politique. Sinon, il demande que de nouvelles élections soient organisées au plus vite.

Oasis fiscales à l'intérieur de l'UE ? Le Luxembourg et l'Autriche ont annoncé être prêts à engager la discussion avec leurs partenaires européens afin d'amender leur secret bancaire, au moins pour les non-résidents. La « directive épargne », clé de voûte de la législation européenne antifraude adoptée en 2003, permet aujourd'hui à vingt-cinq administrations de l'UE de s'échanger automatiquement la liste nominative des comptes et le montant des revenus d'épargne enregistrés hors du pays de résidence fiscale. Seuls le Luxembourg et l'Autriche ont échappé à cette rupture de l'anonymat, au nom d'une « exception provisoire » qui dure depuis dix ans. Les ministres des finances de France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Espagne veulent mettre le sujet sur la table à la réunion de Dublin ce week-end.

Crise bancaire en Slovénie. La Slovénie « est confrontée aux risques d'une baisse prolongée de son économie et d'un accès réduit aux marchés financiers ». C'est ce qu'affirme un rapport de l'OCDE. Mais pour le secrétaire général adjoint, Yves LETERME, la Slovénie, qui vient de se doter d'un nouveau gouvernement après la chute du conservateur Janez JANSKA, accusé de corruption, a encore les moyens de redresser la barre par elle-même. « Il n'y a aucune raison d'anticiper un besoin immédiat de plan de sauvetage », a-t-il estimé. L'OCDE suggère, en particulier, de durcir les critères d'organisation des référendums. En 2011, une réforme des retraites avait été rejetée par référendum, plongeant le pays dans une crise politique. L'OCDE propose aussi une réduction de la participation publique dans les groupes industriels du pays.

Nouveau système d'information Schengen. Le SIS 2, entré en vigueur le 9 avril, permet l'échange d'informations entre les autorités nationales compétentes afin d'empêcher l'entrée dans l'espace européen sans frontière de personnes recherchées ou qui n'ont pas le droit de rentrer dans l'UE. Il contient des informations sur les personnes disparues, véhicules, armes, documents d'identité, avions, bateaux, équipements industriels, moyens de paiement. Ce système intègre les données biométriques et les copies des mandats d'arrêt européens.

AMERIQUE - AFRIQUE - ASIE

Deux des trois djihadistes français expulsés du Pakistan la semaine dernière ont été mis en examen en France pour association de malfaiteurs en vue de commettre des actes terroristes et placés en détention provisoire.

États-Unis : une réforme historique de l'immigration. C'est ce qu'un groupe de 8 sénateurs démocrates et républicains s'approprient à publier dans les prochains jours. Un projet de réforme de la législation actuelle. 11 millions de personnes seraient en situation irrégulière. Une majorité d'entre elles seraient mexicaines. L'élaboration de ce texte est en cours depuis des mois. Le texte ferait plusieurs centaines de pages. La première audition au Parlement devrait avoir lieu le 17 avril, début d'un long débat.

Uhuru KENYATTA a été investi Président du Kenya, lors d'une cérémonie à Nairobi qui a rassemblé une dizaine de chefs d'Etat africains et des ambassadeurs des pays occidentaux. C'est le quatrième président depuis l'indépendance, mais le premier chef d'Etat à entrer en fonction alors qu'il est sous le coup d'une inculpation pour crimes contre l'humanité et à quelques mois d'un procès devant la Cour pénale internationale.

Le virus H7N9 de la grippe aviaire frappe encore. Il a fait un dixième mort en Chine, dans l'est du pays où les autorités, pour tenter d'endiguer la propagation de l'infection, ont interdit aux particuliers d'élever des volailles à domicile. Ce virus, qui ne s'était jusque-là pas transmis à l'homme, a déjà infecté 38 personnes.

POLITIQUE INTÉRIEURE

« **J'ai été élu sur cette volonté de la République exemplaire** ». « *Croyez bien que j'ai été blessé, heurté, meurtri même, par ce qui s'est passé. Je ne peux pas laisser cette affaire sans réponse* » a déclaré le président HOLLANDE lors d'une conférence de presse à l'Élysée (cf. infra Conseil des ministres). Il a assuré que Jérôme CAHUZAC ne pouvait en conscience redevenir député. « *Comment venir au Parlement, là où un mensonge a été prononcé ?* ». Le Président de la République a également défendu le ministre de l'Économie et des Finances, Pierre MOSCOVICI, attaqué pour sa gestion de l'affaire : « *Ce sont des attaques injustes. Pendant toute la période où Jérôme CAHUZAC était mis en cause par Mediapart, il y a eu des décisions immédiates qui ont été prises, notamment par le ministre de l'Économie et des Finances* ».

« **J'oppose un démenti formel** ». Pierre MOSCOVICI dément catégoriquement l'article de Valeurs actuelles selon lequel il aurait eu connaissance depuis décembre 2012 de l'existence du compte suisse de l'ex-ministre du Budget. Selon l'hebdomadaire, il aurait secrètement chargé une quinzaine de fonctionnaires d'obtenir légalement des informations auprès des autorités suisses. Les présidents des commissions des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, les UMP Gilles CARREZ et Philippe MARINI, se sont rendus au ministère de l'Economie et des Finances jeudi pour procéder à des vérifications mais ils n'ont pas trouvé de preuve confirmant les allégations de Valeurs actuelles. Dans un communiqué, le ministre dément que ses services se soient rendus en Suisse, « *ce qui ne serait pas conforme au droit international* », et qu'il y ait eu « *une demande de l'administration fiscale à son homologue suisse* ». Le ministre ajoute qu'il « *se réserve le droit d'apporter des suites judiciaires sur toutes allégations mensongères le concernant* » dans cette affaire.

Jérôme CAHUZAC déménage tous les deux jours « *pour fuir la pression* », depuis ses révélations sur ses comptes en Suisse et à Singapour dont le montant pourrait être de 15 M€. L'ancien ministre affirme qu'il est toujours poursuivi par des photographes et s'étonne « *de la capacité de géolocalisation que certains déploient* » pour suivre sa trace. Interrogé sur son éventuel retour comme député à l'Assemblée nationale, il affirme y réfléchir. Depuis la révision constitutionnelle de 2008, un ministre qui quitte le gouvernement - démission ou remaniement - peut retrouver son siège de député au bout d'un mois. Le délai pour Jérôme CAHUZAC expire le 19 avril à minuit. Il a été exclu du Parti socialiste par le Bureau national à l'unanimité.

« **A aucun moment nous n'avons eu connaissance de ces 15 millions** » a déclaré le patron de la banque Reyl, François REYL, dans une interview au journal suisse Agefi : « *nous ne savons rien de leur existence et s'ils existent ils n'ont en aucune façon été présentés à la banque* ».

Trois Français sur quatre n'ont pas confiance dans les responsables politiques. Une proportion en hausse de 9 points en un mois. 71 % sont pour un référendum sur la moralisation de la vie publique, selon le baromètre mensuel de « YouGov » pour le HuffingtonPost.fr et iWTélé. Selon cette enquête, 39 % des personnes interrogées n'ont « pas confiance du tout » dans les responsables politiques et la qualité de la démocratie en France, et 37 % « plutôt pas confiance », soit 76 % au total, au lieu de 67 % au mois de mars. Enfin, 74 % des sondés portent un jugement défavorable sur l'action de François HOLLANDE comme président de la République et 76 % sur celle du Premier ministre, Jean-Marc AYRAULT.

La plupart des hommes et des femmes politiques sont corrompus pour 55 % des Français ! 37 % des sondés seulement estiment à l'inverse que la corruption ne touche qu'une minorité de la classe politique. Sondage CSA BFM TV. Seuls 38 % des sympathisants du PS estiment que la plupart des politiques sont corrompus, alors qu'ils sont 48 % parmi les sympathisants de l'UMP, 53 % parmi ceux du Front de gauche et 70 % au Front national. Cette proportion atteint 61 % chez les personnes se déclarant sans proximité politique.

Le « non » alsacien... Le referendum pour ou contre une collectivité territoriale unique en Alsace dimanche dernier n'a pas été favorable à l'unification de la région et des deux départements, Haut-Rhin et Bas-Rhin. Pour l'emporter, le oui aurait dû obtenir plus de 50 % dans chaque département et au moins 25 % des inscrits.

Six candidats à la primaire UMP pour la conquête de la mairie de Paris ont pu recueillir les parrainages - de dix élus parisiens et de 300 électeurs répartis dans cinq arrondissements - nécessaires pour se présenter : Pierre-Yves BOURNAZEL, Rachida DATI, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-François LEGARET, Franck MARGAIN, Chenva TIEU.

Le Grand rabbin de France démissionne. Gilles BERNHEIM l'a annoncé jeudi devant le Consistoire, après avoir reconnu qu'il avait plagié plusieurs auteurs et menti sur l'obtention d'un diplôme d'agrégation de philosophie. Il a expliqué avoir laissé écrire sur ses biographies qu'il était agrégé à la suite d'un événement tragique dans sa vie. Il avait été élu au grand rabbinat de France en 2008, la plus haute autorité religieuse juive en France.

CONSEIL DES MINISTRES

Communication sur la transparence de la vie publique et le renforcement des moyens de lutte contre la grande délinquance économique et financière et les paradis fiscaux.

1/ Renforcement des obligations de transparence :

- **Création d'une Haute autorité administrative indépendante**, présidée par une personnalité nommée en conseil des ministres, composée de six membres issus du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, en remplacement de l'actuelle Commission pour la transparence financière de la vie politique. Elle bénéficiera de l'aide des services fiscaux. Elle pourra être saisie par les associations agréées de lutte contre la corruption.

- **Obligation de transparence pour** : les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, les parlementaires, les membres du Conseil constitutionnel, les principaux responsables exécutifs locaux, les responsables des principales entreprises publiques. Ils devront transmettre à la Haute autorité une déclaration de patrimoine, une déclaration d'intérêts, et une déclaration sur l'honneur de l'exhaustivité et de la véracité des informations transmises. Les déclarations seront rendues publiques. Les sanctions pénales seront renforcées. Le Gouvernement proposera au Parlement d'interdire le cumul du mandat de parlementaire avec l'exercice de toute activité professionnelle, sauf exceptions mentionnées dans la loi.

2/ Lutte contre la grande délinquance économique et financière et les paradis fiscaux.

- **Renforcement des effectifs de police judiciaire**, magistrats et agents de Bercy contre la fraude fiscale.
- **Création d'un parquet spécialisé**, en remplacement ou en plus (?) des actuelles juridictions spécialisées dans la délinquance économique et financière, ayant une compétence nationale sur les affaires de grande corruption et de grande fraude fiscale. Les sanctions pénales seront renforcées pour les infractions les plus lourdes.
- **Les banques françaises devront rendre publique chaque année la liste de toutes leurs filiales**, partout dans le monde, et pays par pays. Elles devront indiquer la nature de l'activité de chacune de ces filiales et fournir, pour chaque pays, le chiffre d'affaires, les effectifs, les résultats, les impôts payés et les aides publiques reçues.
- **Afin de mettre fin au secret bancaire** et à la dissimulation des avoirs, la France, avec l'Allemagne, le R-U, l'Italie et l'Espagne, demande que tous les pays de l'UE pratiquent l'échange automatique d'informations sur l'ensemble des éléments de revenu et de patrimoine. Elle proposera l'adoption au niveau de l'UE de règles communes de même nature par rapport aux pays tiers, notamment la Suisse.

Les réactions des politiques :

Claude BARTOLONE, le président de l'Assemblée nationale, a fait part de ses réserves au Premier ministre et parle d'un risque de « voyeurisme ». Publier les patrimoines, « *ce n'est pas forcément la bonne solution pour permettre un lien de confiance entre les élus et la population* ». Et d'ajouter : « *Une nouvelle fois, cela envoie un signal : vous devez vous méfier des élus* ». Claude BARTOLONE a transmis ses propres propositions à Matignon.

Manuel VALLS, le ministre de l'Intérieur, a dit comprendre « *l'inquiétude* » des élus exprimée par Claude BARTOLONE. « *Mais en même temps, il doit prendre comme tout le monde la mesure de cette attente, de cette demande de transparence, c'est inévitable, c'est incontournable* ».

Bernard CAZENEUVE, le ministre du Budget, a demandé un « *équilibre* » pour que « *la transparence soit garantie et que la protection de la vie privée le soit aussi* ».

Jean-François COPE, le président de l'UMP, a dénoncé l'« *hypocrisie* » des mesures envisagées tandis que **François FILLON**, l'ancien Premier ministre, a dévoilé son patrimoine sur un plateau de télévision tout en soulignant qu'une telle mesure n'aurait aucun effet sur les fraudeurs.

Christian JACOB, le président du groupe UMP à l'Assemblée, a refusé de « *cautionner une manœuvre de diversion, un écran de fumée* » visant selon lui à camoufler l'affaire Jérôme CAHUZAC.

Marine LE PEN, la présidente du Front national, a fustigé une « *course à celui qui sera le plus pauvre* » parmi les élus ayant publié leur patrimoine ces derniers jours.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Projet de loi sur la représentation des Français de l'étranger. Le texte du Sénat, fortement remanié par la commission des lois, passera en plénière à l'Assemblée nationale le mardi 16 avril, puis en CMP (Commission mixte paritaire) le 24 avril. Le texte sur le « Haut Conseil des Français de l'étranger » prévoit l'élection, pour 6 ans au suffrage universel direct de 444 conseillers consulaires en juin 2014 (date à laquelle prendront fin les mandats des élus actuels à l'AFE), puis celle de 102 conseillers au Haut Conseil, élus pour 6 ans au suffrage universel indirect par les conseillers consulaires dans 5 grandes circonscriptions continentales. (*Voir le texte : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta-commission/r0884-a0.asp>*).

INSTITUTIONS

Assemblée Nationale

Projet de loi sur la sécurisation de l'emploi. Vote en 1^e lecture, par 250 voix pour et 26 contre, du texte qui accorde plus de flexibilité aux entreprises (mobilité interne, accords de maintien de l'emploi dans les entreprises confrontées à de graves difficultés conjoncturelles, encadrement des licenciements économiques) tout en créant de nouveaux droits pour les salariés (généralisation de la couverture complémentaire collective santé, droits rechargeables à l'assurance chômage, création d'un compte personnel formation).

Sénat

Projet de loi sur le mariage pour tous. Adoption, par un vote à main levée (!), du texte ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe. L'amendement du sénateur del PICCHIA et ceux similaires des

sénateurs des Français de l'étranger PS et écologiste visant à permettre à tous les couples résidant à l'étranger, dont l'un au moins des futurs époux est français, de se marier en France dans la commune de leur choix, a reçu un avis défavorable du gouvernement et a été rejeté. Le Garde des Sceaux, Christiane TAUBIRA, a jugé que « *Pour les couples hétérosexuels, le mariage peut être célébré dans nos représentations diplomatiques et ces couples pourront choisir de se marier en France, en bénéficiant désormais d'une plus grande souplesse de domiciliation* ». [Quand le mariage au consulat est autorisé, il est limité aux mariages entre ressortissants français ; la nouvelle loi ouvre la possibilité pour tous de se marier en France mais uniquement dans la commune d'un des parents. Encore faut-il avoir un parent, résidant en France, ndlr].

ECONOMIE & DEFENSE

+ 0,8% pour les prix à la consommation. Augmentation en mars après une hausse de 0,3 % le mois précédent, pour progresser de 1 % sur un an, selon les statistiques publiées par l'Insee. Cette augmentation reflète une hausse des prix des produits manufacturés après la fin des soldes. Les prix de l'énergie, notamment ceux des produits pétroliers, ont en revanche baissé.

Le Printemps des Qataris... La célèbre chaîne Le Printemps doit être rachetée, d'ici l'été, par un groupe d'investisseurs qataris pour plus de 1,6 Md€. La Deutsche Bank détient actuellement 70 % du Printemps et la société italienne Borletti est propriétaire de 30 %. Le groupe Printemps compte 16 magasins et 3 400 employés.

Ryanair s'attaque aux toilettes. La compagnie aérienne à bas coûts a annoncé vouloir en supprimer dans ses avions. Pour son PDG, Michael O'LEARY, « *N'en garder qu'un sur quatre suffit largement, nos trajets étant en moyenne d'un peu plus d'une heure. Cela me permettrait de gagner six sièges dans chaque avion.* » Ses précédentes idées : faire voyager les passagers debout, supprimer le copilote, faire payer l'accès aux toilettes... Les autorités aériennes ont jusqu'ici toujours mis un frein à ses projets...

SOCIÉTÉ

Quand le dico s'en mêle... Larousse a déjà modifié, dans l'édition du Petit Larousse 2014 qui sera publié en juin 2013, la définition du mot « mariage » pour prendre en compte l'union contractée par deux personnes, un homme ou une femme ou deux personnes du même sexe. Les députés UMP Laurent WAUQUIEZ et Hervé MARITON dénoncent un mépris du travail parlementaire, le projet de loi n'étant pas encore définitivement adopté. L'éditeur se défend de toute prise de position.

PEILLON prépare sa rentrée. L'année scolaire 2013/2014 sera la première entièrement organisée par l'actuel ministre de l'Éducation. Elle sera marquée notamment par des créations de postes (3 000 dans le primaire et 3 770 dans le secondaire), l'encouragement de la scolarisation des moins de 3 ans, un nouveau rythme scolaire avec la mise en œuvre progressive de la semaine de 4 jours et demi, mais aussi par une volonté de revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire, pour plus de « mixité sociale ». Selon les chiffres du ministère de l'Éducation, depuis 2007, près de 630 000 demandes de dérogations ont été déposées pour près de 440 000 accordées. Les dérogations représentent environ 7,5 % des élèves scolarisés.

Modulation des allocations familiales en fonction des revenus. Marisol TOURAINE, ministre de la Santé et des Affaires sociales, a affirmé que pour préserver la politique familiale française, « *il faut la rendre plus juste* ». Ainsi, la diminution des allocations familiales pour les hauts revenus serait « *la piste principale à l'étude* ». Mais selon la Ministre, « *une très grande majorité de familles continuera de percevoir le même montant pour la bonne raison que c'est une politique de soutien aux classes moyennes et modestes* ». Elle avait par ailleurs confirmé ne pas être favorable à une « *fiscalisation des allocations* ».

Bernard ARNAULT ne deviendra pas Belge. Dans une interview au *Monde*, le patron de LVMH déclare avoir « *sous-estimé l'impact* » de sa demande de nationalité belge. Bernard ARNAULT n'a « *jamais souhaité quitter la France, encore moins échapper à l'impôt* ». Il assure que sa démarche était avant tout patrimoniale. « *Il s'agissait de mieux protéger la fondation belge que j'ai créée, avec comme seul objectif d'assurer la pérennité et l'intégrité du groupe LVMH si je venais à disparaître et si mes ayants droit devaient ne pas s'entendre* ».

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENVIRONNEMENT

La France, le 13^e pays préféré des enfants... C'est un classement de l'UNICEF qui l'établit, parmi 29 pays développés à travers une trentaine d'indicateurs. Elle se classe derrière les Pays-Bas, la Norvège, l'Islande... Mais devant le Royaume-Uni (16^e) et les États-Unis (26^e). Sont pris en compte le bien-être matériel (pauvreté, logement), la santé, la prévention des comportements à risque, l'éducation, le ressenti des concernés... Le seul domaine où la France emporte la 1^{ère} place du podium est l'accueil en maternelle.

Le Louvre était en grève... Réouverture du musée ce jeudi après la protestation des agents d'accueil contre « les pickpockets, de plus en plus nombreux et agressifs » dont ils se disent victimes, tout comme les visiteurs du musée. La direction s'est engagée à renforcer la présence policière.

SPORTS – NOMINATIONS

Football

Ligue des Champions. Paris-Saint-Germain éliminé mais la tête haute, après un nul 2-2 à Paris et un nul 1-1 contre le Barça à Barcelone, une des meilleures équipes mondiales. Les joueurs barcelonais ont reconnu que Paris avait été l'un des adversaires les plus redoutables qu'ils aient rencontrés. Dans un Match époustoufflant Galatasaray a battu mardi le Real Madrid (3-2). Les Espagnols se sont toutefois qualifiés pour les demi-finales de la Ligue grâce à l'avantage obtenu à l'aller. Suspense jusqu'au bout entre Dortmund et Malaga après le 0-0 du match aller à Malaga, les Andalous menaient (2-1) à la 82^e minute en Allemagne, mais Reus et Santana ont marqué dans les arrêts de jeu pour envoyer Dortmund en demi-finale dans une fin renversante ! Le Bayern de Munich a montré sa force en marquant encore deux buts contre la Juventus en Italie après le 2-0 du match aller. Les demi-finales opposeront le Bayern de Munich au Barça et Dortmund au Real Madrid.

Nominations

Institutions

M. Bernard BAJOLET, directeur général de la sécurité extérieure.

Dans les cabinets

Mme Sophie DONZEL, chef de cabinet du ministre chargé des affaires européennes.

M. Charles MALINAS, directeur du cabinet de la ministre chargée de la francophonie.

Au ministère des Affaires étrangères :

M. Gilles HUBERSON, ambassadeur au Mali.

M. Jean-Claude TRIBOLET devrait être nommé ministre conseiller à Berlin.

M. Didier CHABERT, sous-directeur du Moyen-Orient à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

M. Alexis LE COUR GRANDMAISON, sous-directeur d'Egypte-Levant, direction Afrique du Nord-Moyen-Orient.

M. Sébastien MINOT, sous-directeur d'Afrique centrale à la direction d'Afrique et de l'océan Indien.

Mme Violaine BILLETTE de VILLEMEUR, sous-directrice de l'Europe occidentale et nordique, direction de l'UE.

Mme Florence FERRARI, sous-directrice de la Russie et de l'Europe orientale, direction de l'Europe continentale.

M. Pascal VAGOGNE, sous-directeur de l'Europe méditerranéenne à la direction de l'UE.

M. Philippe SETTON, sous-directeur des politiques internes et des questions institutionnelles, direction de l'UE.

M. Diego COLAS, sous-directeur du droit de l'UE et du droit int. économique à la direction des affaires juridiques.

M. Jonathan LACOTE, sous-directeur des personnels à la direction des ressources humaines.

M. Brice ROQUEFEUIL, sous-directeur de la politique des ressources humaines.

M. Denys WIBAUX, sous-directeur des affaires juridiques internes, DG administration et modernisation.

M. François PUJOLAS, sous-directeur de l'état civil et de la nationalité au service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire.

Mme Agnès von der MÜHLL, sous-directrice du droit international public à la direction des affaires juridiques.

M. Alexandre GIORGINI, sous-directeur de la presse à la direction de la communication et de la presse.

M. Majdi ABED, sous-directeur de la communication et de la documentation, dir. de la communication et presse.

Mme Pauline CARMONA, sous-directrice des personnels contractuels à la direction des ressources humaines.

M. Philippe CASENAVE, sous-directeur du cérémonial au protocole.

Mme Fabienne COUTY, sous-directrice de l'enseignement supérieur à la direction de la coopération culturelle.

Mme Claudia DELMAS, sous-directrice de la formation et des concours à la direction des ressources humaines.

Mme Agnès CUKIERMAN, sous-directrice du budget à la direction des affaires financières.

Mme Catherine FEUILLET, sous-directrice de la déconcentration à la direction des affaires financières.

M. Jean-Yves ROUX, sous-directeur de la comptabilité à la direction des affaires financières.

Mme Sylvie BACHELOT, sous-directrice des affaires domaniales et administratives, du patrimoine et de la décoration à la direction des immeubles et de la logistique.

M. Olivier GUYONVARCH, sous-directeur du droit de la mer, fluvial et des pôles, direction des affaires juridiques.

M. Philippe HUBERDEAU, sous-directeur des affaires économiques internationales à la direction des entreprises et de l'économie internationale.

M. Gilles THIBAUT, sous-directeur des services centraux et de la logistique, dir. des immeubles et logistique.

M. Marc TROUYET, sous-directeur de la gouvernance démocratique, direction du développement.

Mme Nathalie BROADHURST, sous-directrice des politiques du développement à la direction du développement.

M. Philippe MARTINET, sous-directeur de l'environnement et du climat à la direction du développement.